SYLVESTRE CHARBONNEAU FAFARD
AVOCATS

PAR TÉLÉCOPIEUR
ET COURRIEL

Yves Fréchette
Ligne directe (514) 937-2881 poste 245
y.frechette@scf.qc.ca
Adjointe: Guylaine Brodeur, poste 247

Le 10 avril 2002

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800 Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: Demande relative à l'approbation du plan d'approvisionnement 2002-2011 d'Hydro-Québec, Phase 2 (R-3470-2001)
N/dossier: 14013-EF

Chère consoeur,

La présente donne suite à la vôtre du 8 avril 2002 concernant l'audience qui doit débuter le 16 avril 2002 dans le dossier décrit en rubrique.

En ce qui concerne la durée anticipée des interventions d'Option consommateurs, nous anticipons ce qui suit, à savoir:

- Une durée d'environ trente (30) minutes sera requise pour la présentation de notre preuve par l'entremise de l'expert, M. William Harper;

- Quant aux contre-interrogatoires des témoins d'Hydro-Québec, une durée de trente (30) minutes devrait être suffisante;

- Quant aux autres intervenants, nous réservons nos droits aux contre-interrogatoires pour des périodes d'environ dix (10) minutes chacun, selon le cas.

.../2

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consoeur, nos salutations distinguées.

SYLVESTRE, CHARBONNEAU, FAFARD

Yves Fréchette
Avocat

c.c. Mes Turmel et Lemieux, Hydro-Québec (par télécopieur et courriel)
Intervenants (par courriel)